

DÉPARTEMENT
DE MEURTHE-ET-MOSELLE
—
COMMUNE
DE
CHAUDENEY-SUR-MOSELLE

54200

TÉL : 03.83.43.05.85
FAX : 03.83.64.59.31
mairie.chaudeney@wanadoo.fr



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les membres du CONSEIL MUNICIPAL
sont convoqués dans la salle de la mairie,
pour une nouvelle réunion qui aura lieu le

LUNDI 22 JUIN 2015

A 20 H 30

ORDRE DU JOUR

- Nouveau contrat avec la société HOREGA pour la gestion du site internet de la commune
- Modification de la délibération relative au versement de la subvention accordée à l'association Familles rurales pour les Nouvelles activités périscolaires 2014/2015
- Convention de mise à disposition d'une nacelle avec la commune d'Ecrouves
- Nouveau devis de la société RSTP pour l'enfouissement des points d'apports volontaires à l'entrée du village suite et demande d'aide du Conseil départemental 54 au titre de la dotation de solidarité et dotation d'investissement transitoire 2015
- Modification de la délibération 2004/56 du 10/09/2004 concernant l'indemnité d'exercice des missions des préfectures : ajout des agents non titulaires
- Suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 19h30 et création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 17h30
- Actualisation des périmètres à enjeux ciblés par l'EPFL : choix des sites retenus sur un enjeu communautaire
- ONF : soutien pour la mise en œuvre du régime forestier des communes suite aux fortes restrictions budgétaires
- Convention tripartite avec les Communautés de Communes Moselle et Madon et du Toulinois pour l'instruction des Autorisations d'occupation des sols (AOS) à partir du 1^{er} juillet 2015.
- Demande de subvention de l'Association Familles Rurales pour l'organisation du Périscolaire 2014/2015
- Décision de création d'un Syndicat scolaire pour les 3 communes (Pierre-la-Treiche, Villey-le-Sec et Chaudeney) regroupant les écoles primaires sur le Mont-Hachey et autorisation donnée au maire d'en étudier les statuts
- Divers

Le Maire
E. PAYEUR